

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 10 juin 2021 - Palais des Congrès

70 habitants présents

Conseil de quartier : Odile GUICHARD, co-animatrice, et les membres du Conseil de quartier,
Élue : Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts
Services Municipaux : Franck CONTI, Directeur Général Adjoint des Services à la Population, de la Proximité et de la Citoyenneté,
Aurélie GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté,
Invités : Alain BURNET, Vice-Président à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO)
Rémi DECOSTER, Directeur Général Adjoint Développement Projets CARO.

En ouverture de séance, Odile GUICHARD remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente le nouveau Conseil de quartier mis en place depuis mars 2021 et composé de 41 habitants bénévoles. Elle expose ensuite l'ordre du jour de la réunion :

- informations sur le parcours lumineux Oceana Lumina,
- les sujets de travail du Conseil de quartier,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. Informations sur le parcours lumineux Oceana Lumina :

L'animatrice indique qu'à la demande du Conseil de quartier, des représentants de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) vont présenter le parcours Oceana Lumina, nouveau spectacle lumineux implanté au cœur de la Corderie Royale. Les habitants s'interrogent sur le fonctionnement de cette animation ouverte à l'année et sur les possibles nuisances pour le voisinage.

Alain BURNET explique qu'Oceana Lumina est un parcours nocturne immersif mélangeant lumière, scénographie, son et projection vidéo. Long de 1,2km et ponctué de plusieurs étapes, il conduit le visiteur à cheminer à travers les jardins de la Corderie Royale et la forme radoub, dans un univers poétique inspiré du passé maritime et botanique de la ville de Rochefort. Cette nouvelle attraction payante de l'Arsenal des Mers, sera ouverte au public à partir du 2 juillet 2021, cinq soirs par semaine pendant les vacances scolaires (du mardi au samedi) et les vendredis et samedis hors vacances scolaires (d'avril à novembre). L'heure d'ouverture du site et le nombre de créneaux par soirée varieront toute l'année, en fonction de l'horaire du coucher du soleil. Ainsi durant l'été, 3 à 4 créneaux seront proposés entre 21h et 23h. Le périmètre du parcours, qui occupe une partie des jardins de l'Arsenal, sera sécurisé à minima une heure avant le premier départ chaque soir, à l'aide de clôtures amovibles sur remorques, qui seront ensuite retirées dans la nuit. Oceana Lumina, créé par l'entreprise Moment Factory, fait partie intégrante du projet de développement culturel et touristique de l'Arsenal des Mers, et bénéficie à ce titre de financements CARO, Ville de Rochefort, Région, Département et État.

Concernant les niveaux sonores des différentes scènes, Rémi DECOSTER explique que l'installation technique est adaptée à chaque site afin d'offrir une qualité sonore au spectateur, tout en limitant la diffusion des sons alentour. La proximité d'immeubles d'habitation a été prise en compte et des mesures sonores seront réalisées, afin de contrôler le nombre de décibels qui doit respecter des normes précises. Un riverain de la rue Toufaire, proche du bar Le Rade de la Méduse, se porte volontaire pour bénéficier de ces relevés.

Des participants s'interrogent sur la durée de la visite et sur la fréquentation attendue. Le stationnement du public ne risque-t-il pas de poser problème ? Alain BURNET indique que le parcours est libre, mais qu'en moyenne un visiteur met entre 45mn et une heure pour le réaliser. Il est difficile d'évaluer précisément à ce stade la fréquentation par soir, mais les capacités de stationnement du centre-ville en soirée devraient tout à fait permettre de couvrir le besoin.

Enfin, quelques personnes expriment leur mécontentement au sujet du coût du spectacle trop élevé pour les familles les plus modestes, de la fermeture, même temporaire, d'une partie des jardins et du chemin de Charente, et de la déviation de la véloroute « Vélodyssée ». Alain BURNET indique que les riverains seront invités à venir découvrir le parcours et à faire part de leurs observations.

2. Les sujets de travail du Conseil de quartier :

L'animatrice explique que les conseillers de quartier ont sélectionné quatre thèmes principaux de travail. Pour chacun d'entre eux, ils ont commencé à identifier les problématiques qui se posent aux habitants et amorcé l'élaboration de propositions d'améliorations.

• ***Bien-être des piétons, personnes à mobilité réduite, circulation, transports en commun et stationnements***

- **Éclairage public** : Le Conseil propose de rallumer plus tôt les matins d'hiver, dans les rues proches de la gare SNCF, pour permettre aux voyageurs de venir facilement à pied prendre les premiers trains et bus. A contrario, il est souhaité que le quai aux Vivres bénéficie d'une extinction en cœur de nuit.

- **Information sur les règles de circulation** : La réglementation de la zone 30 est méconnue de certains usagers, notamment concernant le double sens cyclable généralisé. Le renforcement de la signalisation et de la communication sur ce thème est suggéré par les conseillers.

- **Stationnement** : Un manque d'arceaux dans certaines rues et un besoin d'abris sécurisés ont été relevés par le Conseil de quartier, qui propose la pose de deux arceaux dans chaque tronçon de rue, par exemple avant et après une entrée de garage. Par ailleurs, il suggère à la Ville d'engager une réflexion globale sur le cours Roy Bry, afin d'améliorer l'organisation des flux automobile, cycliste et piétonnier.

- **Bien être des piétons** : Les conseillers se questionnent sur la prédominance de la voiture en centre-ville, et de la place laissée aux piétons et vélos. Les projets d'aménagements à long terme de nouvelles routes en périphérie (par exemple le barreau de bel Air), permettront peut-être de détourner une partie des flux de transit du centre-ville.

• ***Espace verts***

- **Quai aux Vivres** : L'absence de végétation le long du quai rénové interpelle les habitants, qui s'interrogent sur ce choix d'aménagement. Christèle MORIN explique qu'historiquement ce lieu, utilisé pour le chargement et déchargement des navires, était dépourvu d'espaces verts. L'aspect d'origine a donc été privilégié, ainsi que le réemploi des pavés anciens de Rochefort. Le Conseil de quartier suggère l'ajout de plantes en pots.

- **Amélioration des espaces verts et mise en place de petits équipements de loisirs** : Les conseillers souhaitent travailler avec la Ville sur la mise en valeur de certains espaces verts (abords de la Vieille Forme, square Parat, etc) et sur les possibilités d'implantations de mobiliers urbains de loisirs selon les besoins exprimés par les habitants (tables de pique-nique, de ping-pong, d'échecs, bacs de potager collectif, etc). Christèle MORIN confirme l'intérêt de travailler sur ces sujets avec le Conseil de quartier. Il sera notamment associé à la réflexion en cours sur le réaménagement de l'avenue Sadi Carnot et du square Herriot.

• ***Rénovation en centre-ville***

- **Résidence seniors « Les Girandières »** : Les habitants s'inquiètent de la dangerosité du balcon saillant de cette nouvelle construction, situé avenue Wilson, à la sortie du rond-point Bégon. Yannick TACHET indique que la circulation des bus et poids lourds est possible. Une signalisation est en place, en attente des travaux d'élargissement du trottoir qui seront à la charge du constructeur.

- **Rénovation des façades** : Les particuliers du centre-ville peuvent bénéficier d'aides financières sous conditions pour la rénovation de leur logement. L'association SOLIHA (05 46 07 49 99), missionnée par la CARO, accompagne les propriétaires dans leurs projets d'amélioration et l'obtention d'aides.

- **Travaux de voirie et projets structurants pour la ville** : Le Conseil de quartier souhaite être davantage consulté sur les choix d'aménagements (par exemple sur les types de revêtements des trottoirs) et sur les grands projets de la Ville (avenir des hôpitaux Saint-Charles et de la Marine, etc).



- **Ordures ménagères**

- **Corbeilles publiques** : Face au constat d'un nombre élevé de sacs à déjections canines déposés dans les caniveaux, le Conseil suggère d'implanter des poubelles publiques supplémentaires. Christèle MORIN explique que la ville compte actuellement 680 corbeilles et que la tendance n'est pas à leur multiplication, mais plutôt à un renforcement de la communication et à un positionnement optimal.

- **Tri des biodéchets** : A compter du 1^{er} janvier 2024, la réglementation en matière de gestion de déchets évolue et instaure l'obligation du tri à la source des biodéchets. Le Conseil de quartier souhaite suivre cette évolution des pratiques, en lien avec la CARO chargée de son déploiement à l'échelle de l'agglomération.

- **Règles de tri et de collecte des déchets** : D'une façon générale, les conseillers proposent de renforcer la communication et la sensibilisation sur les règles de tri, les jours de collecte des poubelles et l'élimination des encombrants (autocollants, affiches, etc). Christèle MORIN confirme que l'information des habitants est primordiale pour améliorer la propreté en ville. Une nouvelle campagne de communication sur ce thème est d'ailleurs en préparation pour 2022.

Ces premières pistes d'actions et de projets du Conseil de quartier seront à affiner par les commissions de travail.

3. **Questions diverses** :

Un participant s'étonne de la suppression des pavés sur le **môle central de l'arsenal**, à l'emplacement du périscope géant. Alain BURNET explique que l'aménagement n'est pas totalement finalisé. Les pavés ont été stockés et seront remis en place à terme.

Une locataire du **quai aux Vivres** demande l'extinction en cœur de nuit des spots situés sur les mâts d'éclairage public du quai, car ils éclairent très fortement les appartements.

Un riverain de la **rue Thiers** s'interroge sur l'avancée des travaux entrepris entre les rues Saint-Charles et Victor Hugo. Yannick TACHET indique que la CARO et ENEDIS ont mené différents chantiers (réfection des réseaux d'eaux potable, d'assainissement et d'électricité), qui s'achèveront courant juillet par la remise en état provisoire de la voirie. A partir de septembre, la Ville engagera les travaux de rénovation complète de la rue, avec matérialisation du stationnement et création d'espaces verts.

Un habitant signale un manque de **borne de rechargement** pour voitures électriques en hyper-centre. Yannick TACHET indique que l'implantation de trois bornes est à l'étude par la CARO : place de la Galissonnière, parking des Thermes et avenue Marcel Dassault.

Enfin, Christopher ROULIN, **médiateur social au sein du Service Jeunesse de la Ville**, se présente et explique ses missions auprès des enfants, des jeunes et des adultes des quartiers Sud centre-ville, Avant-Garde et La Gélinerie. Il sera présent sur le terrain pour informer et accompagner les habitants dans leurs demandes et projets, et contribuer au renforcement de la vie locale et au bien vivre ensemble, en lien avec les acteurs des quartiers.

Pour contacter votre Conseil de quartier : conseilquartier.cv.rochefort@gmail.com

Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu le **mardi 30 novembre 2021**, à 19h,
au Palais des Congrès.

